

#### Axe 4 - Sensibilisation et information du public

- Développement d'actions d'éducation à l'environnement.
- Valorisation des activités de pleine nature dans les supports de communication des signataires et de ceux de leurs relais de diffusion habituels.
- Valorisation des sites karstiques emblématiques : paléokarst, cavités, pertes, résurgences, etc par le biais de documents photos, vidéos, conférences...

#### ARTICLE 4 : Moyens d'action

Pour ce qui touche aux domaines d'interventions ci-dessus définis, des relations régulières seront instituées entre les partenaires notamment :

- 1 réunion de suivi annuelle de cette convention cadre entre les signataires ;
- des groupes de travail sur les projets et actions le nécessitant.

Les partenaires échangeront sur les informations, les données, les actions et travaux menés qui concernent la préservation et la valorisation du karst et des milieux souterrains. Ils proposeront des plans d'actions si nécessaire. Chaque structure désignera un référent pour le suivi et la mise en œuvre du partenariat.

#### ARTICLE 5 : Durée et modification de la convention cadre de partenariat

La présente convention cadre est établie pour une durée de 10 ans, renouvelable par décision expresse, elle prendra effet à sa signature. Elle pourra faire l'objet d'une actualisation à la demande de l'un des partenaires.

A l'issue de la durée de la convention une réunion bilan est organisée entre les signataires pour évaluer sa mise en œuvre.

A. CAHORS, le 6 DEC. 2012

Pour le président du Conseil général,  
La vice-présidente déléguée

Geneviève LAGARDE

A. Le Parc Naturel Régional, le 17 décembre 2012

La présidente du Parc naturel régional  
des Causses du Quercy

Catherine MARLAS

A. TRESPoux, le 07/12/2012

La présidente du Comité départemental  
de Spéléologie

Carmen PETIT

A. Cahors, le 19/12/2012

Le président du Comité départemental  
d'Etudes et Sports sous-marins

COMITE DEPARTEMENTAL  
D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARIN  
DU LOT

Espace Clément-Marot - Place Bessières  
46000 CAHORS

René MABIRE